Action en comblement de passif : rejet du pourvoi en cassation des liquidateurs judiciaires de Metaleurop Nord

Suresnes, le 19 novembre 2013 : Recylex SA (NYSE Euronext Paris : FR0000120388 - RX) prend acte de l'arrêt de ce jour de la Cour de Cassation ayant rejeté le pourvoi initié par les liquidateurs de Metaleurop Nord à l'encontre de l'arrêt de la Cour d'appel de Douai du 19 septembre 2012 qui avait confirmé le rejet de l'action en comblement du passif de la filiale Metaleurop Nord SAS à hauteur de 50 millions d'euros, considérant que Recylex SA n'était pas dirigeant de fait de Metaleurop Nord SAS*.

Cette décision permet de clore de manière définitive ce contentieux judiciaire initié en 2006 par les liquidateurs de Metaleurop Nord et de lever ainsi une incertitude majeure qui pesait sur le Groupe.

La cotation de l'action Recylex reprendra le mercredi 20 novembre 2013 à l'ouverture de NYSE-Euronext Paris.

** Un document récapitulatif sur l'évolution des procédures judiciaires concernant Recylex SA et Metaleurop Nord SAS peut être consulté sur le site internet du Groupe Recylex (www.recylex.fr – Rubrique Actualités – Calendrier des procédures judiciaires).*

****

Recycler, transformer, valoriser

Implanté en France, en Allemagne et en Belgique, le groupe Recylex est un spécialiste européen du recyclage du plomb et du plastique (principalement à partir des batteries automobiles et industrielles usagées), du recyclage du zinc (à partir des poussières issues des aciéries électriques ou du vieux zinc), et de la production de métaux spéciaux pour l'industrie électronique notamment.
Acteur majeur de l'économie circulaire avec un savoir-faire historique dans la valorisation de la mine urbaine, le Groupe emploie près de 650 personnes en Europe et a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 471 millions d'euros en 2012.
Pour en savoir plus sur le groupe Recylex: www.recylex.fr

****

Contact Presse / Investisseurs :

Gabriel ZEITLIN
+ 33 (0)1 58 47 29 89
gabriel.zeitlin@recylex.fr

RX LISTED NYSE EURONEXT